

Comme nous le savons, 100 représente le niveau de 1949.

A mon sens, ces chiffres sont inquiétants. L'indice du coût de la vie a augmenté de 6.5 p. 100 en 22 mois. Pendant à peu près la même période, le chômage au Canada est passé à 6.4 p. 100 environ de la main-d'œuvre. Ainsi, le pouvoir d'achat du peuple canadien, surtout des chômeurs, est implacablement étranglé. En mai 1966, les gens disaient de l'indice du coût de la vie, alors de 143.4, qu'il était intolérable. Le gouvernement a fait fi de nos requêtes et voilà que maintenant, 22 mois plus tard, le chiffre s'établit à 152.7, soit une augmentation de 6.5 p. 100. Le gouvernement n'a pas bronché au sujet de cette affaire. Peut-être suis-je injuste car il a bien fait quelque chose, il a créé le nouveau ministère de la Consommation et des Corporations à la tête duquel il a placé un ministre fort courtis, intelligent et très prisé. Il est candidat à la direction de son parti, j'espère qu'il l'emportera et tous mes vœux l'accompagnent. Je lui dis dès aujourd'hui que s'il devient chef du parti, il devra sans retard réduire le coût de la vie des travailleurs canadiens. (Applaudissements)

• (5.50 p.m.)

Le ministre a parlé des services et des bureaux qui ont été mis sur pied mais jusqu'à maintenant, il n'a pas fait baisser le coût de la vie d'un seul point. En fait, il n'a même pas laissé d'un dixième de point, et les chiffres cités le prouvent. Je le mets en garde: «Ne laissez pas le premier ministre, à sa façon bonhomme, vous convaincre qu'il suffit simplement de créer un autre conseil ou une autre commission.» Je vais maintenant citer les paroles du premier ministre au sujet de l'économie canadienne. A la page 7536 du compte rendu du 12 mars 1968, on lit:

Ces programmes spéciaux se feront sentir plus tard mais dans l'immédiat, il faut prendre d'autres mesures qui aient des effets plus directs et plus immédiats. Nous devons trouver des moyens efficaces d'influer—non de contrôler mais d'influer—sur les nombreuses décisions qui donnent lieu à des augmentations de revenu, de coûts et de prix.

Ces paroles sont inquiétantes. Leur auteur expose ce qu'a fait le gouvernement au cours des quatre dernières années. Le gouvernement n'a pas pris une seule décision pour empêcher maintes augmentations irraisonnables des revenus, des coûts et des prix. Le premier ministre a évidemment appris sa leçon, car il semble vouloir, par ses paroles, corriger les mesures des quatre dernières années.

[M. Alkenbrack.]

Comme on peut le lire à la page 7537 du *hansard*, le premier ministre a poursuivi ainsi:

A cette fin, le gouvernement se propose d'établir un organisme, un bureau ou une commission gouvernementale, quel que soit son nom, qui sera chargé de réviser et de scruter les décisions les plus importantes touchant les prix, les revenus et les coûts.

Il a dit ce que ferait cet organisme et il a déclaré ensuite:

Nous précisons la nature et le mandat de cet organisme de révision après consultation avec les intéressés, notamment les gouvernements provinciaux, les dirigeants des syndicats et de l'industrie, les associations professionnelles et autres associations intéressées. Bien entendu, nous tiendrons soigneusement compte des vues qui sont exprimées à la Chambre au sujet de cette proposition.

Les paroles du premier ministre ne sont qu'un geste. Une sorte de camouflage économique qui doit lui permettre de franchir en toute sécurité la date de sa démission. Je le dis au ministre qui pourrait remporter la course au leadership: faites maintenant quelque chose au sujet de la désastreuse spirale des prix. Faites quelque chose dont le peuple puisse vous rendre hommage. Rendez efficaces nos lois et nos règlements sur les prix.

La Commission des prix et du commerce en temps de guerre avait une tâche difficile à accomplir. Je me souviens qu'en 1942, alors que j'étais dans le commerce du bois, un de mes camions chargé de bois en grume destiné à un aérodrome militaire, le camp Mohawk à Deseronto, était tombé en panne à 20 milles au nord de Napanee, à cause de deux crevaisons. J'ai dû demander au bureau de la Commission à Kingston la permission d'acheter deux pneus; elle a alors envoyé quatre hommes, qui ont dû faire 45 milles en voiture pour s'assurer que le camion avait bien besoin de deux nouveaux pneus. Voilà un autre exemple ridicule de la démocratie à l'œuvre, mais j'ai réussi à obtenir les pneus. La Commission faisait son travail, et elle a aidé à remporter la guerre. Elle avait été établie comme mesure d'urgence.

Maintenant, 26 ans plus tard, je dis que le Canada ne survivra jamais au point de vue économique, à moins qu'un organisme directeur ne contrôle les prix au sein d'une économie libre. Le gouvernement devrait commencer par donner l'exemple en contrôlant mieux ses propres dépenses. L'autre jour, à l'occasion d'une déclaration qui figure à la page 7537 du *hansard*, le premier ministre a dit:

Bien entendu, nous tiendrons soigneusement compte des vues qui sont exprimées à la Chambre au sujet de cette proposition.

J'espère que le ministre prendra en considération les propos très constructifs de tous ceux qui ont participé à ce débat. Je déclare